

AAP : économies et efficacité de l'eau en agriculture

Dossier de la rédaction de H2o
December 2020

En France, sur le bassin Adour-Garonne, les prélèvements pour l'agriculture représentent environ 70 % des volumes prélevés. Il est donc impératif de renforcer les actions d'économies d'eau en agriculture et de faire évoluer les pratiques. L'objectif de cet appel à projets, porté par l'Entente pour l'Eau du bassin Adour-Garonne et qui s'inscrit dans le plan de mesures incitatives pour l'eau est de favoriser la mise en œuvre d'économies d'eau en agriculture, en faisant porter l'effort sur les principaux gisements ou sur les enjeux les plus sensibles (eau potable) et d'accompagner l'évolution des pratiques en s'appuyant sur l'agroécologie.

L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne réunit le préfet coordonnateur de bassin, le président du comité de bassin et les présidents des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Elle favorise la mise en cohérence des politiques pour la préservation de l'eau du Sud-Ouest particulièrement impacté par les conséquences du changement climatique.

Départ des dossiers - 31 janvier 2021